

---

Divers éléments du Rapport annuel de 1994 méritent une attention particulière. La valeur des exportations de marchandises militaires s'est chiffrée à 497 millions en 1994. Comme les années précédentes, les pays de l'OTAN et de la Liste des pays désignés (armes automatiques) (LPDAA) ont été les destinataires de la majeure partie — 87 % cette année — des exportations militaires du Canada. La proportion est de 13 % dans le cas des autres pays, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 1993 mais reste bien en deça du 25 % enregistré en 1990. Les pays à revenus élevés (selon le PNB par habitant) ont été les destinataires de 88 % des ventes militaires, 1 % seulement allant aux pays à faibles revenus.

Le tableau 2 fait une répartition géographique des exportations de marchandises militaires et donne les chiffres pour 1993 à titre de comparaison. Le tableau 3 précise le type de marchandises militaires exportées à chaque pays, selon la description qui en est faite dans la LMEC. Enfin, le tableau 4 donne la valeur de chaque catégorie LMEC exportée dans le monde. Les pays de l'OTAN et de la LPDAA sont énumérés à l'Annexe 1; les catégories LMEC dont il est question dans le présent rapport sont décrites à l'Annexe 2.

En 1994, les exportations militaires du Canada ont augmenté de 48 % par rapport à 1993. Cette hausse est essentiellement attribuable à trois facteurs. Premièrement, l'amélioration de l'économie mondiale et la position relative du dollar canadien ont rendu les exportations canadiennes plus concurrentielles. Deuxièmement, vu les exportations modestes du Canada par rapport à celles du reste du monde, de grosses transactions ont un effet disproportionné sur les statistiques. En 1994, pour la troisième année consécutive, le Canada a expédié à l'Arabie saoudite des véhicules blindés légers dans le cadre d'un contrat pluriannuel de plus d'un milliard de dollars; ces VBL ont représenté à eux seuls 51 % de ses exportations militaires cette année-là. Parmi les autres pays vers lesquels le Canada a accru ses exportations, on retrouve l'Allemagne, l'Australie, l'Espagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Portugal et Singapour. Le troisième facteur tient à l'augmentation des exportations déclarées par les compagnies. Depuis 1990, lorsqu'a été imposée l'exigence de rapporter les exportations militaires, il y a eu un accroissement des rapports volontaires. En 1994, plus de 95 % des détenteurs de licences ont indiqué s'ils avaient exporté ou non.